



Lutter, c'est aussi lire

<http://www.cnt-f.org/editionscent-rp/>

<http://www.lepassagerclandestin.fr/>

La Mauvaise Herbe n°4
Abonnez-vous !

Bulletin dans la rubrique dédiée



Préavis de grève

La CNT éducation dépose chaque semaine des préavis de grève pour soutenir les mobilisations des personnels. Ces préavis couvrent tous les personnels au niveau local comme national. Ces préavis peuvent servir à défendre des élèves menacés d'expulsion pour défaut de papiers.

Pour nous contacter :
07 82 14 98 31

Le prédicateur Blanquer

Le ministre de l'éducation nationale est le premier véritable baromètre du conservatisme ambiant à l'œuvre dans l'Institution. Pas une semaine sans qu'il produise dans les médias d'abord puis dans le Bulletin Officiel ensuite un rappel à l'ordre pédagogique. Son B-a-ba, c'est le retour à la leçon magistrale, l'instituteur perché sur son estrade, la règle dirigée vers le tableau noir : « Aujourd'hui, chantons », dit le maître : « Allons enfants de la patrie... ». A la rentrée prochaine, les élèves de la ville de Provins, en Seine et Marne, pourront chanter et travailler en uniforme, mais pas avant la Toussaint. Blanquer adore tous les uniformes : le bleu de la flicaille et le noir des juges. Aussi, a-t-il accepté une expérimentation dans une ville au passé Moyenâgeux. Tout un symbole. Les élèves des six écoles élémentaires de la ville porteront un uniforme avec un polo bleu portant la devise républicaine. La fabrication du trousseau de 10 pièces coûtera 145 euros à la charge des parents...

Une fois habillé.e.s, les élèves pourront profiter du CP à 12. A Provins il y a quatre écoles en REP. A Montreuil : 25... Mais qu'elles soient à Lille ou à Marseille, le prédicateur Blanquer ne va pas rigoler avec sa « mesure phare : 100% de

réussite ». Il faudra faire comme c'est écrit dans le petit livre orange : répétez, dit le maître : « usa, lisi, éso, usé... ». Faut bien décoder ! Gare aux professeuses des écoles, qui ne se conformeront pas à la méthode Blanquer. A Paris, le Directeur académique convoque à tour de bras avant l'été : si les élèves doivent décoder, les enseignantes doivent filer doux ! Dans la troupe, ne pas se poser de questions, c'est la meilleure façon d' marcher...

Ailleurs, les apprentis-Blanquer transforment les postes de CP en postes à profil. D'autres relaient les principes de l'association « Agir pour l'école », une officine aux méthodes phonétiques qui comptaient, il y a peu Jean-Michel Blanquer comme membre. La liberté pédagogique a du plomb dans l'aile.

Quant aux programmes, Blanquer poursuit sa route vers le passé. Il vient de publier ses « ajustements et clarifications » en maths, Français et injonctions « en enseignement moral et civique » pour les cycles 2, 3 et 4. Les réformes des lycées généraux et professionnels sont annoncées (lire page suivante).

La météo des luttes permettra-t-elle un retour du baromètre à plus d'émancipation ? Rendez-vous à la rentrée.

Lycée professionnel : danger de mort

Le 28 mai dernier, le ministre Blanquer dévoilait au grand public ses sinistres intentions pour les lycées professionnels. A la lecture du projet, il apparaît clair que nous ne partageons pas la même vision d'un lycée professionnel performant. Le ministère souhaite assujettir les LP, les programmes et donc les élèves aux désirs du patronat. De notre côté, nous visons à l'émancipation qui passe par bien d'autres choix que ceux opérés. La fédération CNT a publié un dossier sur cette réforme (à lire sur notre site). Retrouvez ci-dessous, les points qui fâchent.

Une formation au service des patrons

Dans son projet, le ministère souhaite renforcer un principe défini avec la réforme du lycée des métiers : la création de filières en fonction du bassin local d'embauche. On naît, on grandit, on étudie pour travailler au même endroit. C'est donner tout le pouvoir aux patrons quant à l'évolution économique des territoires ! Les chambres des métiers, commerces et industries dicteront les filières où il faut des apprenti.e.s. Cela entraîne également un déterminisme social en fonction du lieu de vie. Et pour renforcer le poids des entreprises, le contenu des formations doit être revu dès l'été 2018 afin de « mieux répondre aux attentes des employeurs ». De leur côté, les Régions devront aussi définir de nouvelles cartes des formations avant juin 2019.

Il faut de la chair à patrons. L'enjeu n'est pas de délivrer des formations solides et complètes qui protégeraient les futur-e-s salarié-e-s, il est dans l'intérêt du système de les renvoyer régulièrement en formation.

Campus de l'excellence, miroir aux alouettes

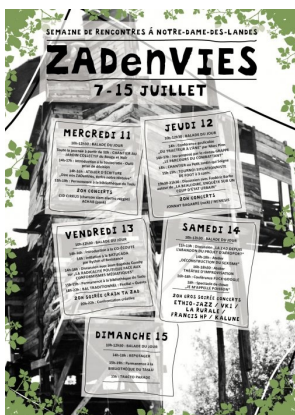
Le lycée professionnel qui se dessine correspond à un super centre de formation, polyvalent, flexible... Le ministère parle de "campus d'excellence". Ces Campus auront pour vocation d'accueillir à la fois des élèves en formation initiale, des apprentis, mais aussi des salariés en formation continue ou des chômeurs. Ils devront regrouper des infrastructures sportives et culturelles, un internat, des établissements du secondaire comme du supérieur, des organismes de formations (privés il en va sans dire), des plateaux techniques et des entreprises (..)

Fin de la formation initiale, hors l'apprentissage

L'apprentissage constitue le remède miracle mis en avant par les différents ministères depuis plus de dix ans. **C'est, il faut le rappeler, le fait d'avoir un employeur qui détermine l'entrée en formation. Le projet de réforme vise à réduire les formations initiales et les heures de cours pour renforcer l'apprentissage avec la possibilité pour des élèves de passer du statut d'élève à celui d'apprenti-e au cours de sa formation (...)**

En résumé, la réforme, c'est :

- Le culte de l'entreprise, des élèves auto-entrepreneurs, toujours plus de précarité ;
- des formations au service des entreprises dans leur contenu (moins d'enseignements généraux) et leur localisation ;
- l'accroissement des inégalités territoriales ;
- le développement massif de l'apprentissage au détriment des élèves et des personnels ;
- la flexibilité des parcours aux dépens de la pédagogie et des élèves.



ZadenVies du 7 au 15 juillet à Notre-Dame-Des-Landes

Echanges, transmission, rencontres des luttes, ateliers, création d'habitats mobiles...

Après les grenades, les lacrymos, les bulldozers, la violence dévastatrice...

l'espoir repousse !

La ZAD est en vies et la convergence des luttes toujours d'actualité ici comme ailleurs.

Du 7 au 14 juillet, il y aura des ateliers, chantiers, discussions, actions... Partageons autour des différentes manières d'habiter, de construire, de cultiver, de prendre soin, de vivre ensemble, de lutter et de se soutenir.

Tout le programme est là : <http://www.zadenvies.org>